

Les ménages languedociens : une diminution de la taille des ménages moins marquée en Languedoc-Roussillon

Sophie AUDRIC - INSEE

En 2004, on compte en moyenne 2,26 personnes par ménage dans la région. La baisse du nombre de personnes par ménage est moins forte en Languedoc-Roussillon que dans les autres régions métropolitaines.

Le vieillissement de la population et la décohabitation provoquée par l'augmentation du nombre des séparations favorisent cette diminution de la taille des ménages. Entre 1999 et 2004, le nombre de ménages composés d'une seule personne a augmenté de 15 % dans la région. Toutefois, les ménages composés de deux personnes restent les plus nombreux : ils représentent plus d'un ménage sur trois en 2004, dans la région comme dans le reste de la France.

Depuis plusieurs décennies, en Languedoc-Roussillon comme en France, la taille moyenne des ménages tend à diminuer. En 2004, elle est de 2,3 personnes par ménage en Languedoc-Roussillon. La baisse du nombre de personnes par ménage est la plus faible de celles observées sur l'ensemble des régions françaises, après l'Île-de-France et la Corse. Les ménages languedociens, dont la taille était en 1999 parmi les plus restreintes de métropole, après le Limousin et l'Auvergne, ont désormais une taille supérieure à celles de huit régions, dont Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ses régions voisines.

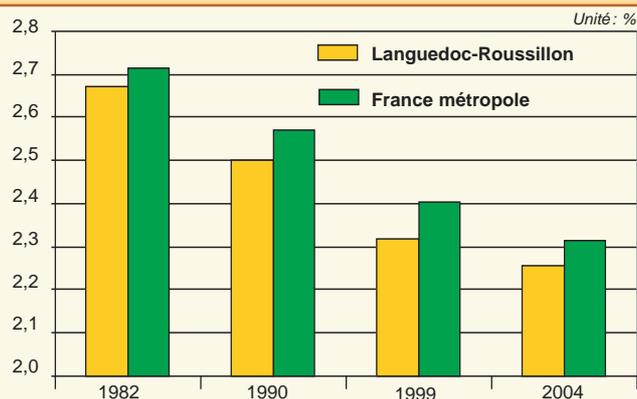
Des seniors moins souvent isolés en Languedoc-Roussillon

Le vieillissement de la population et l'érosion des modes traditionnels de cohabitation expliquent en grande partie

la diminution du nombre de personnes par ménage. En effet, la proportion de personnes vivant seules est beaucoup plus élevée chez les personnes âgées, souvent veuves : c'est le cas de 35 % des Languedociens de 75 ans ou plus, contre 14 % des personnes tous âges confondus. Le nombre de personnes seules de 75 ans ou plus a augmenté de 18 % depuis 1999.

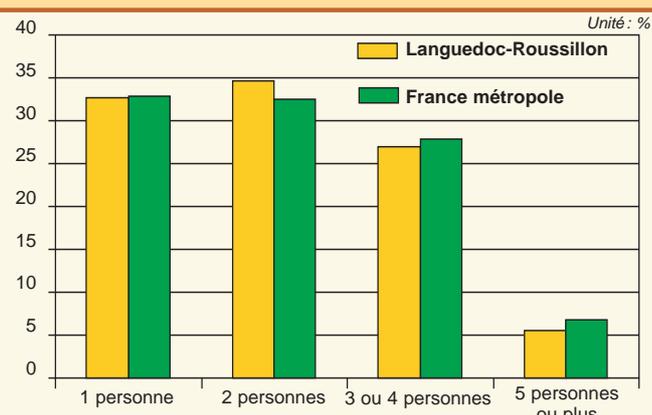
Toutefois, vivre seul chez soi est moins fréquent chez les seniors du Languedoc-Roussillon que dans les autres régions françaises, hormis en Corse, en Midi-Pyrénées et en Alsace. Plus généralement, les personnes de plus de 60 ans vivent plus souvent dans des ménages de petite taille car leurs enfants ne sont plus, pour la plupart d'entre eux, à leur charge.

Evolution de la taille moyenne des ménages depuis 1982



Sources : INSEE - RP 1982, 1990, 1999 et enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

Répartition des ménages selon leur taille en 2004



Sources : INSEE - enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

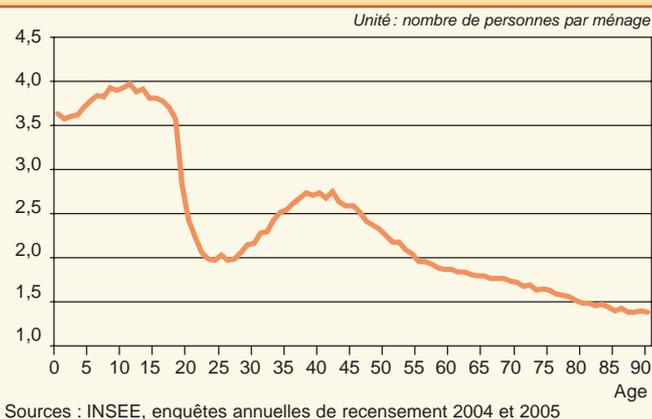
La décohabitation concerne plus souvent les baby-boomers

Le développement du nombre de divorces et des familles monoparentales, particulièrement marqué en Languedoc-Roussillon, est également un facteur qui contribue à la diminution de la taille des ménages. Entre 1999 et 2004, la décohabitation a été très forte chez les personnes d'une cinquantaine d'années, pour lesquelles le nombre de ménages composés d'une seule personne a augmenté de 45 %. Cette génération de " baby-boomers " est en effet l'une des premières touchées par l'accroissement des divorces et, maintenant, par le départ de leurs enfants.

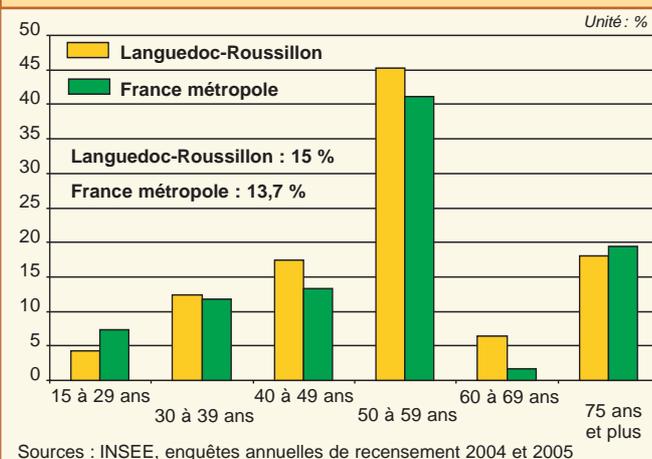
Cependant, les ménages composés de deux personnes sont les plus fréquents dans la région. Ils représentent 35 % des ménages en 2004, proportion supérieure à la moyenne nationale (32,5 %). Ils correspondent le plus souvent à des couples sans enfant ou des familles monoparentales avec un seul enfant

Les jeunes participent également au phénomène de décohabitation. La vie de couple semble en effet avoir moins d'attrait pour eux qu'auparavant. Ainsi, 15 % des Languedociens de 15 à 29 ans vivent seuls, contre environ 12 % des personnes de 30 à 49 ans. En outre, la taille des ménages des jeunes de la région est, en moyenne, plus faible qu'au niveau national.

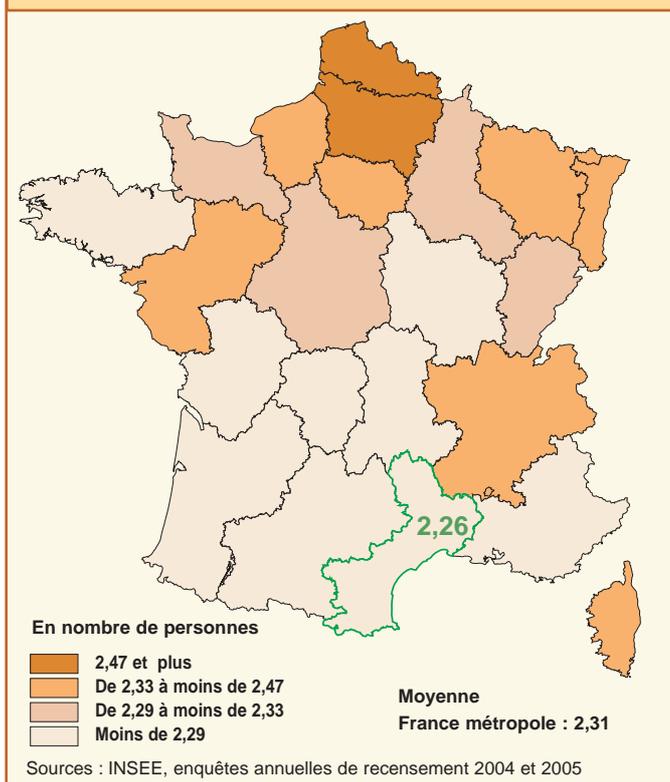
Taille des ménages en 2004 en Languedoc-Roussillon selon l'âge des individus



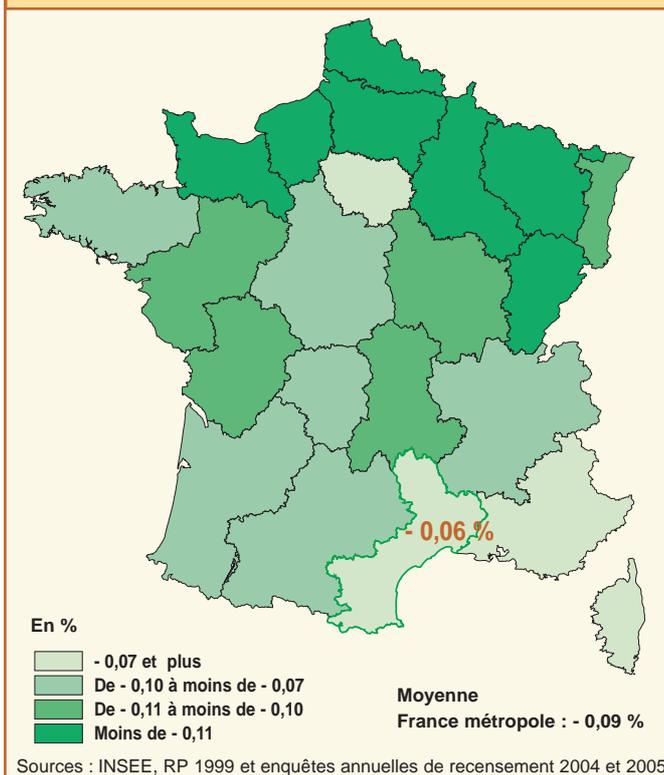
Taux d'évolution entre 1999 et 2004 du nombre de ménages composés d'une seule personne selon les classes d'âge



Nombre moyen de personne par ménage en 2004 selon les régions



Baisse du nombre moyen de personne par ménage entre 1999 et 2004 selon les régions



Pour comprendre ces résultats

Un nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode basée sur des enquêtes annuelles remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier concernant toute la population en même temps. Dorénavant, tous les habitants ne sont pas recensés la même année.

- Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.
- Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % environ de leur population.

Des résultats provisoires

Les résultats présentés dans cette publication sont issus des deux premières enquêtes de recensement de 2004 et 2005. Il s'agit de résultats provisoires qui seront consolidés par les trois prochaines enquêtes. En effet, cinq enquêtes de recensement successives sont nécessaires pour disposer des résultats détaillés, leur diffusion aura lieu en 2008.

Ménages :

Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

Types de familles :

On distingue :

- les familles monoparentales, composées d'un père ou d'une mère de famille sans conjoint avec un ou plusieurs enfants ;
- les familles comprenant un couple, marié ou non.

Pour en savoir plus

Au niveau régional - Publications de l'INSEE Languedoc-Roussillon

- «Enquête 2005 de recensement des communes de moins de 10 000 habitants», *Repères Chiffres*, n° 2 à 6 - 2006.
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : **Données démographiques** pour le Languedoc-Roussillon
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : Tableaux, données et études sur le thème **population**

Au niveau national - Publications INSEE Direction générale

- Le recensement de la population : résultats du recensement de la population de 1999 et des enquêtes de recensement à partir de 2004, et plus particulièrement :

- «Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 116 janvier 2007.
- «Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 117 janvier 2007.
- «Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 118 janvier 2007.



www.insee.fr

Directeur de la publication: Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone: 04 67 15 70 00 — Télécopie: 04 67 15 71 71 — Information du public⁽¹⁾: 08 25 88 94 52

Mél: insee-contact@insee.fr

⁽¹⁾ 0,15 F la minute

ISSN n° 1251-2036
© INSEE 2007

Les flux migratoires : le Languedoc-Roussillon toujours plus attractif

Sophie AUDRIC - INSEE

Au 1^{er} janvier 2006, le nombre d'habitants en Languedoc-Roussillon est estimé à 2 520 000 personnes, ce qui correspond à 4 % de la population métropolitaine. Le rythme de croissance démographique de la région est le plus élevé de France. Il est essentiellement lié au solde migratoire (+ 1,24 % par an), le solde naturel étant très faible (+ 0,12 % par an).

Les arrivées sont plus fréquentes dans la population des personnes de 20 à 29 ans, mais c'est également dans cette tranche d'âge que les départs sont les plus fréquents. Malgré l'accélération du départ des jeunes depuis le début de la décennie, les arrivées d'actifs atténuent encore le vieillissement de la population du Languedoc-Roussillon.

Au 1^{er} janvier 2006, le Languedoc-Roussillon compte un peu plus de 2,5 millions d'habitants et se situe au 9^{ème} rang des régions françaises les plus peuplées. C'est la seule région française, avec Midi-Pyrénées, où la population a augmenté de plus de 1 % par an entre 1999 et 2006 : respectivement 1,4 % et 1,1 % en moyenne annuelle, contre 0,6 % en France métropolitaine. Plus largement, le sud et l'ouest de la France sont les zones géographiques où le dynamisme démographique est, à l'heure actuelle, le plus élevé.

Une croissance démographique surtout liée à l'apport migratoire

Entre 1999 et 2004 ⁽¹⁾, 242 100 personnes venues d'une autre région française se sont installées en Languedoc-Roussillon, soit l'équivalent d'une ville comme Montpellier. Ainsi, chaque année, 292 nouveaux arrivants pour 10 000 habitants s'installent dans la région. Ce taux d'entrée est le plus élevé de France et il est en augmentation à tous les âges par rapport à la décennie 90.

(1) Voir encadré «Pour comprendre ces résultats»

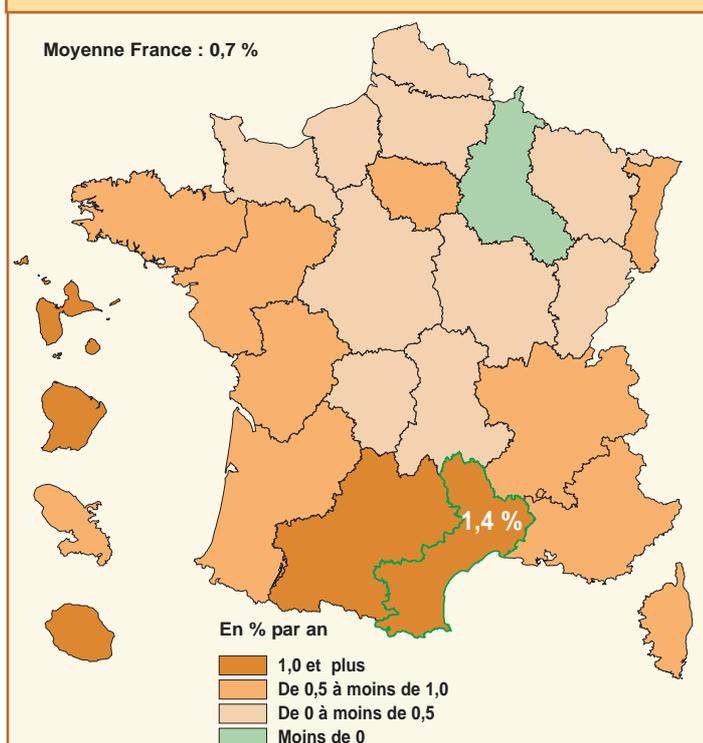
Le Languedoc-Roussillon, comme les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Corse, se caractérise par une forte attractivité vis-à-vis des autres régions françaises. Sur dix languedociens supplémentaires, un est lié au solde naturel, neuf autres au solde migratoire. Le Languedoc-Roussillon est ainsi la région qui a le plus fort excédent migratoire : 98,6 personnes pour 10 000 habitants par an entre 1999 et 2004. Ce taux était de 75,1 pour 10 000 habitants entre 1990 et 1999.

Un peu plus de 2,5 millions d'habitants en Languedoc-Roussillon au 1^{er} janvier 2006

	Nombre d'habitants (en milliers)		Variation annuelle moyenne depuis 1999 (en %)		
	1 ^{er} janvier 2005	1 ^{er} janvier 2006	totale	due au solde naturel	due aux entrées et sorties
Languedoc-Roussillon	2 497	2 520	1,36	0,12	1,24
Midi-Pyrénées	2 735	2 755	1,11	0,12	1,00
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	4 751	4 781	0,86	0,22	0,64
Rhône-Alpes	5 958	6 005	0,90	0,52	0,38
Ile-de-France	11 399	11 491	0,70	0,89	- 0,19
Métropole	60 825	61 167	0,64	0,39	0,25

Sources : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement, Etat civil, estimations de population au 1^{er} janvier 2006

Evolution de la population selon les régions Taux d'évolution annuel moyen 1999-2006



Sources : INSEE, recensement 1999, estimation de population au 1^{er} janvier 2006

Le départ de jeunes de 20 à 29 ans s'est accéléré depuis 1999

Au cours des cinq dernières années, les départs de jeunes de 20 à 29 ans ont plus fortement augmenté que leurs arrivées dans la région ; départs dont on peut penser qu'ils sont motivés par la recherche d'un emploi ou la poursuite d'études. Il en résulte un excédent migratoire en baisse pour les jeunes en Languedoc-Roussillon, à l'inverse des autres classes d'âge. En effet, les départs des personnes de 30 à 59 ans et des retraités (60 ans et plus) seraient en recul au cours des dernières années ⁽²⁾. Au final, ce sont les personnes de 30 à 59 ans qui constituent le plus grand apport de population, avec un excédent migratoire de 120 personnes pour 10 000 personnes de cette tranche d'âge.

Un excédent migratoire toujours très élevé avec l'Ile-de-France

Les régions avec lesquelles le Languedoc-Roussillon a le plus d'échanges migratoires sont l'Ile-de-France et les régions limitrophes : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées, quel que soit l'âge des migrants. Les Languedociens quittent la région le plus souvent pour aller en Provence-Alpes-Côte d'Azur ou en Midi-Pyrénées. Les Franciliens sont, en revanche, plus nombreux à venir dans la région, surtout les personnes de 60 ans ou plus. Les jeunes se différencient en venant le plus souvent d'une région limitrophe, et en partant en Ile-de-France où les débouchés professionnels sont plus importants.

(2) Ce constat, encore fragile, devra être confirmé par les prochaines enquêtes annuelles de recensement

L'excédent migratoire avec l'Ile-de-France reste fort, il est en moyenne de 7 100 personnes par an. Le solde migratoire avec Midi-Pyrénées semblerait s'inverser⁽²⁾.

De nouveaux arrivants plus jeunes et plus diplômés

Les personnes arrivées en Languedoc-Roussillon entre 1999 et 2004 sont plus jeunes que la moyenne régionale. En effet, plus de six sur dix d'entre eux (61,5 %) ont moins de 40 ans, cette proportion est de 46 % dans l'ensemble des Languedociens. Cet apport de population permet de compenser les départs importants de jeunes Languedociens, observés sur la même période et atténué le vieillissement de la population.

Par ailleurs, les migrants sont en moyenne plus diplômés que les autres. En effet, un tiers des nouveaux arrivants et 42 % des personnes qui ont quitté la région, entre 1999 et 2004, sont diplômés de l'enseignement supérieur contre seulement 19 % des sédentaires.

Structure par âge de la population résidente et des migrants en Languedoc-Roussillon

	Population en 2004	Arrivants 1999-2004	Partants 1999-2004
5-19 ans	19,5	20,8	17,7
20-29 ans	11,9	20,5	35,1
30-39 ans	14,2	20,3	21,8
40-59 ans	29,0	24,3	16,5
60 ans et plus	25,4	14,1	9,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Sources : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005

Champ : population des ménages, personnes âgées de 5 ans ou plus

Le Languedoc-Roussillon au 1^{er} rang des taux annuels de migration

		Taux annuel de migration nette (pour 10 000 habitants)		Taux annuel d'entrée (pour 10 000 habitants)		Taux annuel de sortie (pour 10 000 habitants)	
		1990-1999	1999-2004	1990-1999	1999-2004	1990-1999	1999-2004
LanguedocRoussillon	Ensemble (*)	75,1	98,6	254,2	291,5	179,1	192,8
	20-29 ans	46,5	20,7	386,9	518,4	340,4	497,7
	30-59 ans	82,4	120,1	267,2	300,4	184,8	180,3
	60 ans ou plus	65,4	77,9	147,2	156,5	81,8	78,6
Midi-Pyrénées	Ensemble (*)	46,9	67,0	200,2	236,2	153,3	169,1
	20-29 ans	44,8	81,0	355,4	549,7	310,6	468,7
	30-59 ans	49,4	71,2	206,2	224,2	156,9	153,1
	60 ans ou plus	25,8	30,1	80,6	82,8	54,8	52,7
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	Ensemble (*)	36,5	44,7	187,6	208,3	151,1	163,6
	20-29 ans	41,7	42,3	302,9	410,8	261,2	368,5
	30-59 ans	38,9	52,2	195,4	215,3	156,5	163,1
	60 ans ou plus	30,1	31,3	107,7	103,1	77,5	71,8
Rhône-Alpes	Ensemble (*)	11,6	18,9	135,4	156,8	123,8	137,9
	20-29 ans	23,3	35,7	249,0	367,8	225,6	332,1
	30-59 ans	11,4	20,4	137,1	150,6	125,7	130,1
	60 ans ou plus	-1,4	-3,6	49,3	46,1	50,7	49,7
Ile-de-France	Ensemble (*)	-56,9	-69,4	143,7	145,7	200,6	215,1
	20-29 ans	130,2	151,2	382,1	463,9	252,0	312,7
	30-59 ans	-76,9	-108,3	121,8	108,7	198,7	217,0
	60 ans ou plus	-118,5	-114,1	53,1	43,4	171,6	157,5

(*) y compris la tranche d'âge 5 -19 ans

Sources : Insee, recensement de 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

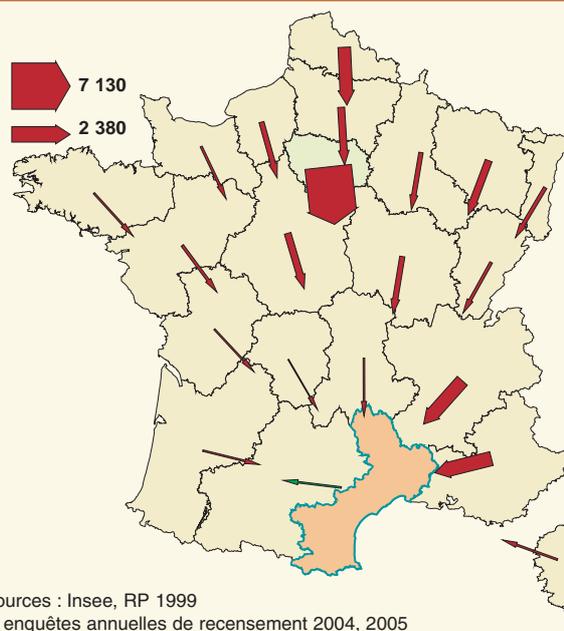
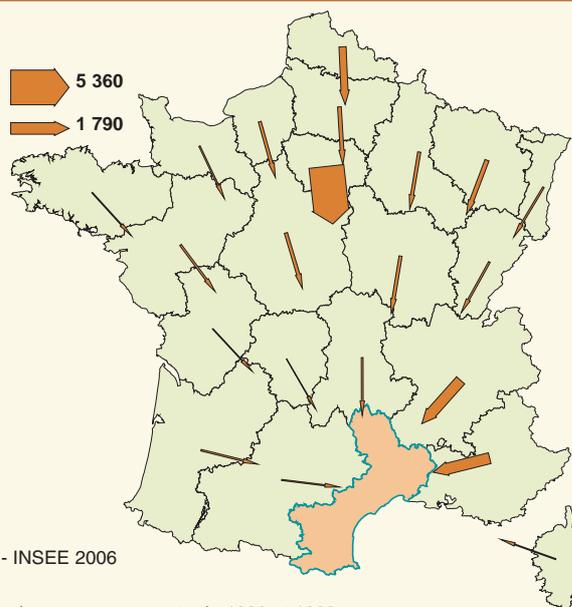
Champ : population des ménages, personnes âgées de 5 ans ou plus

Lecture : En Languedoc-Roussillon, pour 10 000 habitants ayant entre 30 et 59 ans, on dénombre 300 arrivants et 180 partants de la même tranche d'âge, entre 1999 et juillet 2004. La différence entre ces deux nombres (120 personnes pour 10 000 habitants) constitue le solde migratoire.

Solde migratoire annuel moyen en Languedoc-Roussillon

entre 1990 et 1999

entre 1999 et 2004



Pour comprendre ces résultats

Un nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode basée sur des enquêtes annuelles remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier concernant toute la population en même temps. Dorénavant, tous les habitants ne sont pas recensés la même année.

- Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.
- Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % environ de leur population.

Des résultats provisoires

Les résultats présentés dans cette publication sont issus des deux premières enquêtes de recensement de 2004 et 2005. Il s'agit de résultats provisoires qui seront consolidés par les trois prochaines enquêtes. En effet, cinq enquêtes de recensement successives sont nécessaires pour disposer des résultats détaillés, leur diffusion aura lieu en 2008.

Etude des flux migratoires

Les flux migratoires sont définis à partir de la question «Où habitez-vous il y a cinq ans ?». Les résultats ne concernent que les personnes de 5 ans ou plus au sein de la population des ménages. Ils sont estimés à partir du cumul des enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005. Pour cette raison, les résultats présentés sur ce thème couvrent la période allant de juillet 1999 à juillet 2004.

Pour en savoir plus

Au niveau régional - Publications de l'INSEE Languedoc-Roussillon

- «Enquête 2005 de recensement des communes de moins de 10 000 habitants», *Repères Chiffres*, n° 2 à 6 - 2006.
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : **Données démographiques** pour le Languedoc-Roussillon
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : Tableaux, données et études sur le thème **population**

Au niveau national - Publications INSEE Direction générale

- Le recensement de la population : résultats du recensement de la population de 1999 et des enquêtes de recensement à partir de 2004, et plus particulièrement :

- «Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 116 janvier 2007.
- «Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 117 janvier 2007.
- «Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 118 janvier 2007.

Définitions pour l'étude des migrations

Migrations internes : Les migrations internes présentées ici excluent les échanges avec les pays étrangers et les DOM-TOM. Elles concernent les personnes dont le lieu de résidence a changé entre le début et la fin de la période de référence : 1990-1999 pour l'exploitation du recensement de 1999 ou les cinq années précédant la date de référence de l'enquête (ici 1er juillet 2004) pour l'exploitation des enquêtes annuelles de recensement.

Du fait des migrations multiples et des retours non comptabilisés sur la période, le nombre de migrants est inférieur au nombre de migrations réellement effectuées.

Taux annuel de d'entrée, de sortie et de migration nette : Les taux annuels d'entrée ou de sortie rapportent le nombre annuel de migrants entrants ou sortants d'une zone à la population moyenne de la zone. Le taux annuel de migration nette est égal à la différence des taux d'entrée et de sortie.

Arrivants dans la région : Personnes qui habitent dans la région en fin de période et n'y habitaient pas en début de période.

Sortants de la région : Personnes qui habitaient dans la région en début de période et n'y habitent plus en fin de période.

Solde migratoire : Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Solde naturel : Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots "excédent" ou "accroissement" sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif.

Accroissement total de population : L'accroissement total (ou variation totale) de population est la variation de l'effectif d'une population au cours de l'année, qu'il s'agisse d'une augmentation ou d'une diminution. C'est la somme de l'accroissement naturel, du solde migratoire, et parfois d'un ajustement destiné à rétablir la cohérence entre les différences sources statistiques.

Population totale : La population d'une zone géographique comprend :

- la population des résidences principales (ou des ménages),
- la population des communautés,
- les personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles.

Ménages : Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marinières et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).

Catégories de communauté (enquêtes annuelles de recensement) :

- 1 les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite, les foyers et résidences sociales ou assimilés ;
- 2 les communautés religieuses ;
- 3 les casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés ;
- 4 les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement ;
- 5 les établissements pénitentiaires ;
- 6 les établissements sociaux de court séjour ;
- 7 les autres communautés.

Les niveaux de diplôme : en Languedoc-Roussillon, les migrations tirent le niveau de diplôme vers le haut

Sophie AUDRIC - INSEE

En Languedoc-Roussillon, la proportion de personnes n'ayant aucun diplôme est très proche de celle observée sur l'ensemble des régions de province. A l'opposé, la part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur y est légèrement plus élevée, en particulier parmi les personnes de 40 ans ou plus.

La plus forte proportion de diplômés du supérieur est essentiellement liée au jeu des migrations dans la région. En effet, si un languedocien sur cinq est titulaire de l'enseignement supérieur, la proportion est de un sur trois parmi les nouveaux arrivants.

En 2004, deux Languedociens sur trois ont un diplôme au moins égal au BEPC (brevet des collèges). Parmi eux, la moitié a le BAC ou un diplôme de l'enseignement supérieur. A l'opposé, 34 % des personnes ont quitté le système scolaire sans aucun diplôme ou seulement le certificat d'études primaires (CEP). Cette dernière proportion, proche de celle observée sur la France de province, place le Languedoc-Roussillon au 9^{ème} rang des régions françaises comptant le moins de non-diplômés.

Comme sur l'ensemble de la France de province, la part des non-diplômés a baissé de 4,5 points en cinq ans dans la région. Ceci s'explique principalement par le fait qu'à l'heure actuelle, les personnes quittant le système scolaire ont de plus en plus souvent un diplôme (au moins un BEPC, un CAP ou un BEP).

A l'opposé, la part des diplômés du supérieur a augmenté de 4 points depuis 1999, les jeunes étant de plus en plus nombreux à acquérir un diplôme au-delà du baccalauréat.

Un Languedocien sur cinq est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur

En 2004, 20 % des Languedociens sont titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur, dont la moitié d'un diplôme équivalent à «Bac +2». Cette proportion est supérieure de 1 point à celle observée en France de province. Ainsi, le Languedoc-Roussillon est la 5^{ème} région française comptant le plus de diplômés du supérieur, après l'Ile-de-France et les régions limitrophes, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Répartition des personnes de 14 ans ou plus selon le dernier diplôme obtenu
Situation en 2004

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine en %	France de province en %
	Effectifs	en %		
Aucun diplôme ou CEP (*)	604 155	33,8	32,8	34,1
BEPC, brevet des collèges	145 617	8,1	6,7	6,7
CAP, BEP	396 764	22,2	24,3	25,7
Bac général, brevet supérieur	164 775	9,2	7,7	7,3
Bac technique ou professionnel	113 317	6,3	7,0	7,1
Diplôme niveau Bac+2	179 119	10,0	10,4	10,0
Diplôme niveau sup à Bac+2	184 620	10,3	11,1	9,0
Total	1 788 368	100	100	100

Répartition des personnes de 14 ans ou plus selon le dernier diplôme obtenu
Evolution 1999 - 2004

Unité : %

	Languedoc-Roussillon		France métropolitaine		France de province	
	1999	2004	1999	2004	1999	2004
	Aucun diplôme ou CEP (*)	38,4	33,8	36,9	32,8	38,7
BEPC, brevet des collèges	9,8	8,1	8,1	6,7	8,0	6,7
CAP, BEP	22,9	22,2	25,3	24,3	26,3	25,7
Bac général, technologique ou professionnel	12,7	15,6	12,2	14,7	11,8	14,4
Diplôme de l'enseignement supérieur	16,2	20,3	17,5	21,5	15,2	19,1
Total	100	100	100	100	100	100

Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

(*) : certificat d'études primaires

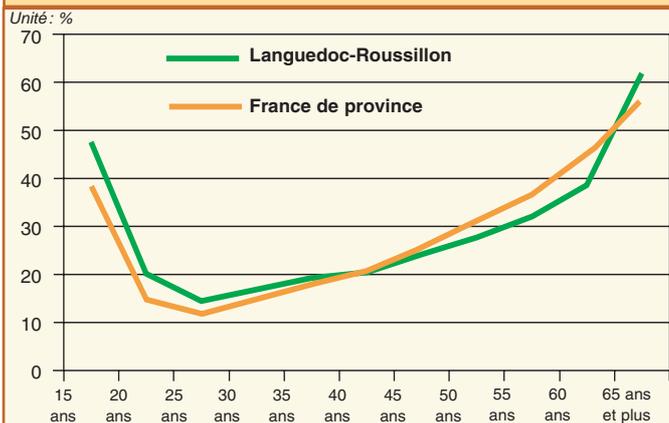
Champ : personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Sources : INSEE, RP99 et enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

(*) : certificat d'études primaires

Champ : personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Proportion des personnes sans diplôme ou ayant le certificat d'études primaires selon l'âge en 2004



Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.
Champ : personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Globalement, les Languedociens de moins de 40 ans sont moins diplômés qu'en moyenne nationale, c'est à dire plus nombreux à ne disposer d'aucun diplôme. Après 40 ans, la situation s'inverse, les Languedociens sont alors plus diplômés que les autres provinciaux.

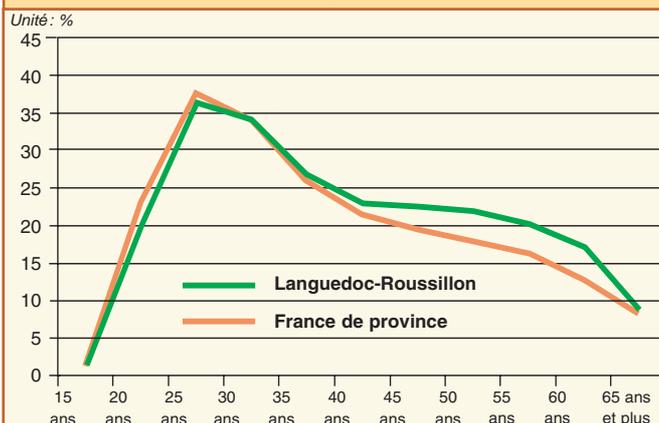
Les migrants plus diplômés que les sédentaires

Ceci s'explique, en grande partie, par une part plus importante qu'ailleurs de nouveaux arrivants parmi les habitants de la région de 40 ans ou plus ; les migrants étant globalement plus diplômés que les sédentaires. En effet, un tiers des nouveaux arrivants en Languedoc-Roussillon sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre seulement 19 % des sédentaires. Ce constat est d'autant plus vrai quand la personne vient de la région parisienne.

A l'inverse, seulement 21 % des arrivants en Languedoc-Roussillon n'ont aucun diplôme, alors que cette proportion est de plus de 35 % parmi les Languedociens installés depuis plus longtemps.

Le profil des migrants dans la région n'est pas typique du Languedoc-Roussillon. Il est encore plus marqué dans les régions limitrophes, la part des diplômés du supérieur chez les nouveaux arrivants en PACA, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes variant de 38 à 46 %. Au

Proportion des personnes diplômées de l'enseignement supérieur selon l'âge en 2004



Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.
Champ : personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

niveau national, 41 % des personnes qui ont changé de région entre 1999 et 2004 ont un diplôme élevé.

Les Languedociens qui ont quitté la région entre 1999 et 2004 sont également plus diplômés que ceux qui y sont restés : 42 % des partants ont un diplôme du supérieur et cette proportion atteint même 61 % pour les personnes parties en Ile-de-France. Des jeunes diplômés qui cherchent un premier emploi se retrouvent souvent contraints de quitter la région, notamment pour la région parisienne, celle-ci leur proposant plus de débouchés. Parmi les partants, 9 % seulement des personnes sont sans diplôme.

Répartition des personnes de 14 ans ou plus selon le dernier diplôme obtenu Situation en 2004

Unité : %

	Languedoc-Roussillon	PACA	Midi-Pyrénées	Rhône-Alpes
Aucun diplôme ou CEP (*)	33,8	32,4	31,3	30,8
BEPC, brevet des collèges	8,1	7,9	7,1	6,3
CAP, BEP	22,2	21,9	23,5	24,6
Bac général, brevet supérieur	9,2	9,8	8,8	7,5
Bac technique ou professionnel	6,3	6,4	7,0	7,5
Diplôme niveau Bac+2	10,0	10,3	11,3	11,8
Diplôme niveau sup à Bac+2	10,3	11,3	11,1	11,5
Total	100	100	100	100

Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.
(*) : certificat d'études primaires
Champ : personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Répartition selon le dernier diplôme obtenu des personnes arrivées ou parties du Languedoc-Roussillon entre 1999 et 2004

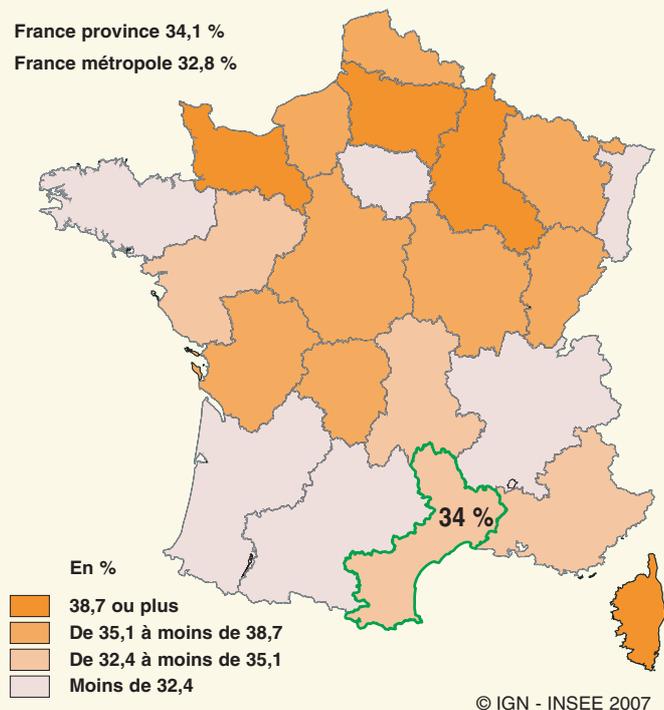
Unité : %

	Région d'origine des personnes arrivées dans la région entre 1999 et 2004			Région de résidence des personnes parties de la région depuis 1999			Sédentaires depuis 1999
	Région parisienne	Autres régions et étranger	Ensemble des arrivants	Région parisienne	Autres régions françaises	Ensemble des sortants	Languedoc-Roussillon
Aucun diplôme ou CEP (*)	18,0	21,7	20,9	9,3	17,1	15,8	35,5
BEPC, brevet des collèges	7,9	6,7	7,0	2,9	6,3	5,8	8,3
CAP, BEP	21,7	20,7	20,9	9,7	19,6	18,0	22,4
Bac général, technologique ou professionnel	18,8	18,3	18,4	17,4	19,0	18,8	15,2
Diplôme Enseignement supérieur	33,7	32,6	32,8	60,7	37,9	41,7	18,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

Sources : INSEE, RP99 et enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.
(*) : certificat d'études primaires
Champ : personnes de 14 ans ou plus ayant terminé leurs études

Part des non diplômés dans la population en 2004

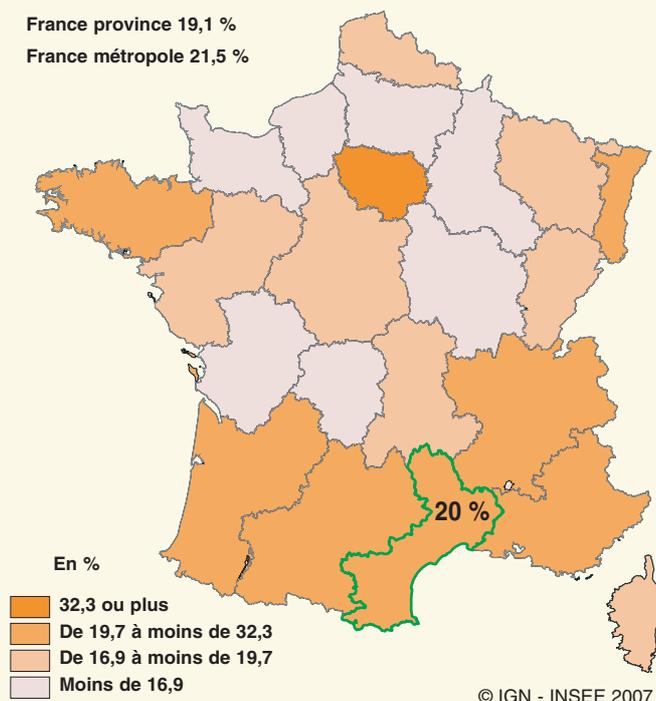
France province 34,1 %
France métropole 32,8 %



Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

Part des diplômés de l'enseignement supérieur dans la population en 2004

France province 19,1 %
France métropole 21,5 %



Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005.

Pour comprendre ces résultats

Un nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Une nouvelle méthode basée sur des enquêtes annuelles remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans. Le recensement général de la population de 1999 aura été le dernier concernant toute la population en même temps. Dorénavant, tous les habitants ne sont pas recensés la même année.

- Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année.
- Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon de 8 % environ de leur population.

Des résultats provisoires

Les résultats présentés dans cette publication sont issus des deux premières enquêtes de recensement de 2004 et 2005. Il s'agit de résultats provisoires qui seront consolidés par les trois prochaines enquêtes. En effet, cinq enquêtes de recensement successives sont nécessaires pour disposer des résultats détaillés, leur diffusion aura lieu en 2008.

Pour en savoir plus

Au niveau régional - Publications de l'INSEE Languedoc-Roussillon

- «Enquête 2005 de recensement des communes de moins de 10 000 habitants», *Repères Chiffres*, n° 2 à 6 - 2006.
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : **Données démographiques** pour le Languedoc-Roussillon
- www.insee.fr/lr rubrique la région en faits et chiffres : Tableaux, données et études sur le thème **population**

Au niveau national - Publications INSEE Direction générale

- Le recensement de la population : résultats du recensement de la population de 1999 et des enquêtes de recensement à partir de 2004, et plus particulièrement :

- «Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 116 janvier 2007.
- «Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 117 janvier 2007.
- «Bilan démographique 2006 : un excédent naturel record» - Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006, *Insee Première*, n° 1 118 janvier 2007.



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public⁽¹⁾ : 08 25 88 94 52

Mél : insee-contact@insee.fr

⁽¹⁾ 0,15 F la minute

ISSN n° 1251-2036
© INSEE 2007